



Bruxelles : 126, b^o12 – Avenue des Croix de Guerre – 1120 Buxelles
Mons : Parc Initialis - 2 - rue Descartes – 7000 Mons
Liège : 61/63 – Rue Grand-Vinâve – 4101 Jemeppe

Tel : 02/245.46.95
Tel : 06/532.15.51
Tel : 04/234.17.00

Fax : 02/215.12.78
Fax : 06/532.15.77
Fax : 04/234.17.80

Compte Bancaire : 340-0298168-28 T.V.A. BE 0406.671.312

- CONFIDENTIEL -

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BT ET TBT

(Contrôle effectué selon la procédure interne PRO-INS-E-10)

Rapport N° : 1108-10-221-4
Date du Contrôle : 22-10-97
Propriétaire Nom-Prénom : M. M.
Adresse :
Personne responsable de l'exécution du travail :
Nom-Prénom : M. F.
N°TVA/N°C.Ident. : 602 989 952
Adresse de l'installation : La C. des Maronniers 17

TYPE DE CONTROLE :

PE DE CONTROLE :
A) Examen de contrôle avant mise sous tension d'une installation électrique BT et TBT domestique effectué sur base des prescriptions du RGIE

B) ~~Examen de contrôle d'une installation électrique BT et TBT domestique en vue d'un renforcement de puissance de raccordement au réseau public de distribution, effectué sur base des prescriptions du RGIE.~~

TYPE D'INSTALLATION: *Studio 100 1*

TYPE D'INSTALLATION : Studio

☒ Unité d'habitation ☐ Parties communes ☐ Autres : soumise à : ☒ l'Art.86 ☐ l'Art.87 du RGIE.

Distributeur : Electric Raccordement suivant câblage tableau : Tension : 230 V.

Alimentation tableau principal : 4 X 10 mm². Protection raccordement : 63 A. ☒ In max. à prévoir

Colonne d'alimentation : 4 X 21 mm². Interr-Sect. Général : A.

Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 9 $R_E = \dots 4 \dots \Omega$ $R_{IGEN} = \dots 10 \dots M\Omega$

Type prise de terre : ☒ boucle ☐ piquets

Différentiels	I_n en A	I_{cc} en kA	I_3 en A	Circuits protégés	I_n en A	I_{cc} en kA	I_3 en A	Circuits protégés	I_n en A	I_{cc} en kA	I_3 en A	Circuits protégés
	6.3	3	0.13	1000								
	6.3	3	0.03	1								

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION :

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION :					
Circuits	Protections	Sections	Circuits	Protections	Sections

MANOUEMENTS :

MANQUEMENTS:

In 1st month

Rem: Equatorial belt in June

Recip. Mass + surface mass flux

NOTES :

- Le différentiel général : ☐ était plombé ☐ n'a pu être plombé ☒ a été plombé ☐ n'est pas plombable ☐ absence de différentiel

- Les schémas ☒ ont été signés ☐ n'ont pas été signés ☐ absence de schémas

CONCLUSION :

☒ - L'installation est conforme. La prochaine visite est à prévoir avant le : 2023

☐ - L'installation n'est pas conforme. Les travaux nécessaires pour faire disparaître les manquements constatés doivent être exécutés sans retard, et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

☒ - Dans le délai d'un an à dater de ce jour, en cas de refus d'une seconde visite ou au cas où des infractions subsisteraient, une copie du procès verbal sera envoyée conformément à l'Art. 276.02 du RGIE à l'Administration de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

☐ - Les résultats du contrôle ne permettent pas de déclarer l'installation conforme. Un examen supplémentaire est à exécuter par le même organisme avant la (re) mise en usage de l'installation.

Inspecteur (Nom+signature)

Pour CIB-asbl

Le demandeur (Nom+signature)

